DESIGN® PARQUET France

Fiche Technique

Bora Bora

GAMME MOUNTAINS

Structuré

Nœuds

Fentes

Photo non-contractuelle

DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Décembre 2023

FICHE TECHNIQUE - **BORA BORA** (CHÊNE RU/CA)

CARACTÉRISTIQUES

Essence : Chêne.

Choix : RU/CA : Parquet avec nœuds sans limite de dimension. L'aubier et les variations de couleur sont admis.

RU = RUSTIQUE - CA = CAMPAGNE.

Support : LOFT : 3 plis latté bois.

Provenance : Europe.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Teinté gris, marron léger, vernis.

Assemblage : CLIC.

Parement : 3,2 mm.

CHÊNE	CHOIX	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	CHANFREINS	COLISAGE	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT	**RU/CA**	**14 x 190**	1820*	4	2,075 m²	0.09 m²

*32% de la surface en lames < aux dimensions indiquées.

TYPES DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11
- Collée selon NF DTU 51-2.

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température :

COMPATIBILITÉS			POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
CHÊNE	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEUR (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
LOFT	**14**	**190**	oui	non	oui	non

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraichissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 - Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 - Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et Iso alu (Cf fiche technique).

ENTRETIEN PARQUET VERNI

Après la pose et pour l'entretien, utilisez le **rénovateur mat** (métallisant), une à deux fois par an voir plus si nécessaire. Il s'applique pur avec un balai microfibre en 1 ou 2 couches. Bien suivre le mode d'emploi. Pour l'entretien régulier, utilisez le **nettoyant** pour parquets vernis de Design Parquet. Pour les tâches difficiles ou pour éliminer les anciennes couches de métallisant, pensez au Nettoyant Suractivé Blanchon.

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai, chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 45% et 65%.
- Classement au feu : Dfl-s1 (suivant NF EN 14342)
- Classe de dureté : C
- Dureté Monnin du chêne : 4,2

EMISSIONS EN COV

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage.

Le classement UPEC (Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie) ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite.

CHÊNE	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT	**14**	31	U_3 P_2 E_1 C_0